



Proposition d'amendement d'un acte législatif

Version 1

TAA / 22 novembre 2024

CHA 9 2023.STA.538 Loi sur les droits politiques (LDP) (Modification relative aux sièges garantis dans le cercle électoral de Bienne-Seeland)

Auteur-e	Art.	Al.	Lit.	Proposition	+ / ++	- / --
UDC (Spahr)	64	3		Des mandats sont garantis à la population de langue française du cercle électoral bilingue de Bienne-Seeland proportionnellement à la population totale du cercle électoral. Les décimales sont arrondies au chiffre supérieur à partir de cinq dixièmes. (identique au droit en vigueur)		-